



Triplette handicap 27 et 28 novembre 2021

Cette compétition, organisée par le BC F300 Moussy-le-Neuf, est ouverte aux 20 premières triplettes inscrites. Un(e) (1) remplaçant(e) est autorisé(e) par équipe.

Au 1^{er} jour de la compétition, tous les joueurs devront figurer sur la liste fédérale des licences de la saison.

La moyenne de référence pour chaque joueur est celle figurant au dernier listing en cours de validité. Le handicap sera calculé au taux de 70%.

Les règlements fédéraux en vigueur seront applicables durant toute la compétition. Les éventuels litiges seront tranchés par l'arbitre ou, à défaut, par le Directeur de la compétition, M. Joël ROST.

La compétition se déroulera en 2 poules de 10, pour les éliminatoires et pour les finales.

Pour les qualifications, les 20 équipes seront classées par le total de moyennes, puis réparties alternativement dans les 2 poules : Les équipes classées 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17 et 19 évolueront en poule A et les équipes classées 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 en poule B.

❖ Déroulement de la compétition

18 lignes pour toutes les équipes

Eliminatoires :

Les équipes seront réparties en 2 poules de 10 équipes qui effectueront 9 matchs type "Rond robin" : 5 lignes le samedi matin, 4 lignes le samedi après midi (bonification : 60 points par match gagné, 30 en cas d'égalité).

A l'issue des 9 matchs, les 5 premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour la "Grande finale" et les 5 suivantes pour la "Petite Finale".

En cas d'égalité pour la place de 5^{ème} la meilleure dernière ligne équipe handicap compris (hors bonification) sera classée 5^{ème}.

Finales :

Les équipes effectueront 9 matchs type "Rond robin" 5 le dimanche matin, 4 le dimanche après-midi (bonification : 60 par match gagné, 30 en cas d'égalité).

Siège social

BC F300 Moussy le Neuf
8 Avenue des 22 Arpents
77230 Moussy le Neuf
SIRET : 443 980 974 00036

Adresse administrative

M. Joël ROST
21 rue de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS
Tel & fax : 01 34 75 21 05
Mobile : 06 20 20 10 66
Mail : bcf300moussy@free.fr

❖ **Engagements**

Le montant des engagements est fixé à 300 Euros par équipe. Les chèques seront libellés à l'ordre du
→ BCF 300 Moussy

Seuls les engagements accompagnés de chèques seront valables. Ils devront parvenir à l'adresse du club dans les 15 jours suivant la réservation.

Les bulletins d'engagements comporteront le nom exact de l'équipe, le nom des joueurs et leur numéro de licence ainsi que l'ordre de jeu.

❖ **Horaires:**

Samedi 8h50 ⇒ 5 lignes Reconditionnement et déjeuner 13h30 ⇒ 4 lignes

Dimanche 8h50 ⇒ 5 lignes Reconditionnement et déjeuner 13h30 ⇒ 4 lignes

Remise des prix vers 17 h00 en tenue de jeu.

❖ **Bilan financier et indemnités**

Bilan Prévisionnel			
Nombre d'équipes → 20 = 60 joueurs			
Entrées		Dépenses	
Engagements	6 000 €	Parties	1080
Montant	300 €	Eliminatoires	540
		Finales	540
		Prix de la partie	3,20 €
		Arbitre (1)	90 €
		Récompenses	2 094 €
		Organisation	360 €
Total recettes	6 000 €	Total Dépenses	6 000 €

❖ **Détail des récompenses**

Grande Finale	Petite Finale
1 ^{er} 420 €	1 ^{er} 90 €
2 ^{ème} 300 €	2 ^{ème} 75 €
3 ^{ème} 210 €	3 ^{ème} 60 €
4 ^{ème} 180 €	
5 ^{ème} 180 €	
6 ^{ème} 150 €	
7 ^{ème} 120 €	
8 ^{ème} 120 €	
9 ^{ème} 99 €	
10 ^{ème} 90 €	

TOTAL des indemnités 2.094 €

❖ **Réservations auprès de :**

Joël ROST, 21 rue de l'Hôtel de Ville, 78520 JUZIERS

Email : bcf300moussy@free.fr - Téléphone : 06 20 20 10 66



Siège social

BC F300 Moussy le Neuf
 8 Avenue des 22 Arpents
77230 Moussy le Neuf
 SIRET : 443 980 974 00036

Adresse administrative

M. Joël ROST
 21 rue de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS
 Tel & fax : 01 34 75 21 05
 Mobile : 06 20 20 10 66
 Mail : bcf300moussy@free.fr